

# Parlons Vélo ! Municipales 2020

## Pélissanne (13330)

### Premier tour

– le 07/06/2020 –

#### Action n°1

Dès le début de mandat, remettre à jour le plan vélo

- en mettant en place un comité de suivi opérationnel se réunissant au minimum 3 fois par an ;
- en établissant un budget annuel de 40000 euros

*La Fédération des Usagers de la Bicyclette recommande d'allouer entre 10 et 25€ par habitant et par an. Nous proposons dans un premier temps de dédier 4€ par habitant et par an.*

#### Brice Le Roux (Réunir Pélissanne)

"Réunir Pélissanne s'engage à développer le réseau cyclable et à promouvoir l'usage du vélo pour les déplacements.

En revanche, nous sommes en désaccord avec le "bilan positif" du mandat municipal actuel comme le montre le résultat des enquêtes de la FUB. Les rares pistes cyclables sont fractionnées et inutilisables à l'exception de la piste Pélissanne <-> La Barben financée par le département. La zone de rencontre n'a pas été réellement appliquée. Rien n'est fait par la mairie pour développer l'usage du vélo. Il n'y a aucune information disponible sur les pistes cyclables." Donc on peut parler d'ADOPTER un plan vélo!

#### Pascal Montécot (ENSEMBLE VIVONS PÉLISSANNE)

Poursuite et approfondissement du plan vélo concerté,

Allouer un budget en fonction des actions et priorités retenues.

Mise en place d'objectifs chiffrés avec un rétroplanning dès la première année du mandat -> donner de la visibilité à tous afin de partager et intégrer le plus de Pélissannais au développement des transports doux.

#### Action n°2

Désigner un ou une responsable (madame ou monsieur vélo) et mettre en place un comité vélo régulier se réunissant au minimum 3 fois par an.

*Il était agréable d'avoir un référent vélo pendant le dernier mandat. Nous proposons de reconduire un interlocuteur privilégié.*

#### Brice Le Roux (Réunir Pélissanne)

*Pas de commentaire*

#### Pascal Montécot (ENSEMBLE VIVONS PÉLISSANNE)

Un représentant Mairie sera désigné mais également différents référents et acteurs de la commune (par quartier, cyclistes/ randonneurs, associations, CD13, homologues des communes voisines...).

#### Action n°3

Créer des pistes cyclables larges, continues et sécurisées, c'est-à-dire séparées physiquement des piétons et des voitures sur les axes à forte circulation suivants : En particulier la liaison Pélissanne / Salon, Pélissanne / Lançon

#### Brice Le Roux (Réunir Pélissanne)

*Pas de commentaire*

#### Pascal Montécot (ENSEMBLE VIVONS PÉLISSANNE)

Tous les axes retenus prioritaires lors du travail des concertations seront travaillés dans ce sens et en gardant comme priorité Sécurité et Facilité du trajet.

#### Action n°4

Créer un réseau d'itinéraires cyclables jalonnés inter-quartiers et d'agglomération.

#### Brice Le Roux (Réunir Pélissanne)

OK sur le principe. Cependant la proposition doit s'adapter aux spécificités de Pélissanne où notre priorité est d'irriguer la circulation entre les écoles et vers le coeur du village. Concernant l'agglomération, nous attendons beaucoup de la liaison promise par le Département depuis des années entre La Barben et Salon en passant par Pélissanne.

#### Pascal Montécot (ENSEMBLE VIVONS PÉLISSANNE)

Proposer et réaliser des circuits en fonction des envies (touristiques, utilitaire et quotidien,...), difficultés, du public...Tous les programmes de réaménagement de voiries, d'urbanisation seront pensés pour intégrer au mieux les déplacements doux.

**Action n°5**

Créer des connexions entre le réseau cyclable local et celui des communes voisines Les projets ont été proposés, il s'agit maintenant de les faire aboutir en les soutenant la liaison Grans - Salon - Pélissanne, et la liaison sur Lançon de Provence par les berges du canal EDF.

**Brice Le Roux (Réunir Pélissanne)**

*Pas de commentaire*

**Pascal Montécot (ENSEMBLE VIVONS PÉLISSANNE)**

Encore plus : Continuer à réaliser un cheminement d'Est en Ouest (La Barben- Pélissanne-Salon) afin de faciliter les déplacements des salariés, des jeunes qui souhaitent rejoindre leur établissements scolaires/sportifs et culturels, des cyclotouristes....

**Action n°6**

Repenser le plan de circulation pour supprimer le trafic de transit dans les quartiers résidentiels et le concentrer sur les grands axes.

**Brice Le Roux (Réunir Pélissanne)**

*Pas de commentaire*

**Pascal Montécot (ENSEMBLE VIVONS PÉLISSANNE)**

Oui pour repenser le plan de circulation mais le trafic sera étudié en amont afin de choisir les meilleurs axes...

**Action n°7**

Repenser le plan de circulation en réfléchissant à la place de la voiture dans la ville. Repenser le plan de circulation permet d'augmenter au maximum le linéaire de rues apaisées. Ce processus de hiérarchisation du réseau viaire a pour objectif, à terme, de ne conserver du transit motorisé que sur des axes susceptibles d'accueillir des pistes cyclables de qualité.

**Brice Le Roux (Réunir Pélissanne)**

*Pas de commentaire*

**Pascal Montécot (ENSEMBLE VIVONS PÉLISSANNE)**

Réflexion pour la mise en place de piste de qualité pour permettre une mixité des modes de déplacements.

**Action n°8**

Généraliser la vitesse de circulation à 30 km/h en modifiant l'aménagement des rues pour rendre cette limitation effective (réduction de la largeur de la chaussée, chicanes, ralentisseurs) et développer des zones de rencontre là où le trafic est très limité. Les zones à 30km/h sont appréciées par les piétons et les cyclistes qui se sentent plus en sécurité! Les nuisances sonores sont aussi limitées, ce qui est appréciable pour les riverains :)

**Brice Le Roux (Réunir Pélissanne)**

Nous repenserons l'organisation des zones 30 pour éviter la fragmentation et faciliter la compréhension (une zone en périphérie du centre jusqu'aux écoles)

**Pascal Montécot (ENSEMBLE VIVONS PÉLISSANNE)**

Engagement également proposé par Ensemble Vivons Pélissanne de déployer toute la ville en zone 30.

**Action n°9**

Généraliser les double-sens cyclables, les sas vélo et les cédez-le-passage cycliste aux feux.

*Les doubles-sens cyclables sont très appréciés par les cyclistes. Il s'agit de les généraliser de manière à favoriser l'utilisation du vélo en réduisant les distances des trajets .*

**Brice Le Roux (Réunir Pélissanne)**

ATTENTION : Nous proposons de faire un bilan de l'usage des voies à double sens et des risques associés en concertation avec les Pélissannais et les associations. Nous généraliserons l'usage des double-sens en fonction de ce bilan.

**Pascal Montécot (ENSEMBLE VIVONS PÉLISSANNE)**

Communication et Sensibilisation seront les 2 incontournables pour mettre en place cette action.

**Action n°10**

Restreindre ou supprimer la circulation devant les écoles aux heures d'entrée et de sortie des classes.

**Brice Le Roux (Réunir Pélissanne)**

*Pas de commentaire*

**Pascal Montécot (ENSEMBLE VIVONS PÉLISSANNE)**

Dans un premier temps, il faut faire cohabiter tous les moyens de transports. La richesse et l'intelligence de nos actions sur les déplacements doux donneront naturellement plus de place aux vélos, trottinettes, rollers, au fil des années.

**Action n°11**

Mener une réflexion sur la place du stationnement en privilégiant la qualité de l'espace public : piétons, terrasses, espaces verts, vélos.

**Brice Le Roux (Réunir Pélissanne)**

*Pas de commentaire*

**Pascal Montécot (ENSEMBLE VIVONS PÉLISSANNE)**

Perpétuelle réflexion pour garantir un cadre de vie paisible et verdoyant.

**Action n°12**

Étendre la zone de stationnement payant pour donner un avantage comparatif aux autres modes de déplacement.

**Brice Le Roux (Réunir Pélissanne)**

*Pas de commentaire*

**Pascal Montécot (ENSEMBLE VIVONS PÉLISSANNE)**

Donner des stationnements sécurisés et stratégiques aux vélos incitera à privilégier les déplacements doux au lieu des véhicules motorisés.

**Action n°13**

Offrir du stationnement vélo sécurisé Poursuivre la création des arceaux au niveau des arrêts de bus et des établissements publics (écoles, collèges, lycées, mairie, poste...), en profitant du programme Alvéole de la FUB.

**Brice Le Roux (Réunir Pélissanne)**

*Pas de commentaire*

**Pascal Montécot (ENSEMBLE VIVONS PÉLISSANNE)**

Toujours plus loin : sécurisé et adapté -> type de vélos et rangement du casques et éclairage si transports nocturnes.

**Action n°14**

Créer des locaux vélos/trottinettes dans les écoles et les équipements publics.

**Brice Le Roux (Réunir Pélissanne)**

*Pas de commentaire*

**Pascal Montécot (ENSEMBLE VIVONS PÉLISSANNE)**

même objectif que l'action n°19.

**Action n°15**

Anticiper l'interdiction du stationnement motorisé à moins de 5 mètres des passages piétons en 2026, en transformant au plus tôt ces places en stationnement vélo.

*Les traversées de passages piétons sont dangereuses à de nombreux endroits (en particulier devant la collégiale Saint-Laurent) et sur les allées de Craponne.*

**Brice Le Roux (Réunir Pélissanne)**

*Pas de commentaire*

**Pascal Montécot (ENSEMBLE VIVONS PÉLISSANNE)**

Sur Pélissanne -> un état des lieux des axes à risques pour les vélos sera à refaire afin d'y trouver les solutions adaptées pour harmoniser la cohabitation entre voitures/vélos...

**Action n°16**

Intégrer dans le PLU l'obligation de locaux vélos fonctionnels dans les immeubles d'habitation et tertiaires, les ERP, et subventionner la création de locaux vélos dans les copropriétés et dans l'habitat social.

**Brice Le Roux (Réunir Pélissanne)**

Nous ne savons pas comment ceci est réalisable. Quel est le rôle de la mairie dans les contrôles de conformité? Nous sommes parties prenante pour y réfléchir et inciter fortement la création de parcs à vélos pour toutes nouvelles constructions.

**Pascal Montécot (ENSEMBLE VIVONS PÉLISSANNE)**

*Pas de commentaire*

**Action n°17**

Créer une aide à l'achat d'un vélo pour les particuliers et pour les entrepreneurs locaux (achat de remorque, vélo-cargo, triporteur, VAE, vélos pliants).

**Brice Le Roux (Réunir Pélissanne)**

Attention : en fonction de l'état des finances que nous trouverons lors du bilan comptable de juin 2020 (année 2019)

**Pascal Montécot (ENSEMBLE VIVONS PÉLISSANNE)**

Aides déjà proposées par l'Etat- voir plan de communication.

**Action n°18**

Mettre des locaux à disposition de l'association APROVEL et cycloclub qui souhaitent mettre en place un atelier de réparation et de redistribution des vélos jetés en déchetterie. Un local de stockage pour 4-5 vélos serait utile :).

**Brice Le Roux (Réunir Pélissanne)**

Réunir Pélissanne favorisera une approche collaborative et solidaire pour réduire le coût d'achat et d'entretien des vélos. Par exemple en organisant des ateliers d'entretiens collaboratifs en liaison avec les associations comme la vôtre.

**Pascal Montécot (ENSEMBLE VIVONS PÉLISSANNE)**

Réflexion à mener avec les acteurs concernés et compétents pour trouver le local idéal et surtout sa gestion optimale et pérenne. Rendre éducatif ce lieu par des ateliers de réparations intergénérationnels, des « trocs de vélos, trottinettes, rollers... » , d'informations sur la pratique du vélo, plans des pistes...

**Action n°19**

Favoriser le déploiement du programme national "savoir rouler à vélo" dans les écoles primaires, en équipant les écoles de stationnement vélo grâce au programme Alvéole. Le stationnement sera ainsi pris en charge à 60% et la sensibilisation à 100%.

**Brice Le Roux (Réunir Pélissanne)**

*Pas de commentaire*

**Pascal Montécot (ENSEMBLE VIVONS PÉLISSANNE)**

Encore plus loin : des stationnements pour vélos, pour trottinettes doivent être incontournables à la proximité de chaque bâtiment/parc communaux (bibliothèque, salle de cinéma, complexe sportif, école de musique, écoles...) en prévoyant également l'antivol intégré et le rangement du casque.

Possibilité de mettre à disposition des vélos grâce à la mise en place de la « Maison du vélo Pélissannais ».

**Action n°20**

Créer des pistes cyclables d'apprentissage ouvertes à toutes et tous pour permettre l'apprentissage du vélo.

*La voie verte le long du canal EDF se prêterait bien à cet apprentissage puisqu'elle serait située à proximité des écoles :)*

**Brice Le Roux (Réunir Pélissanne)**

*Pas de commentaire*

**Pascal Montécot (ENSEMBLE VIVONS PÉLISSANNE)**

A Pélissanne, nous avons des chemins déjà empruntés et testés par de nombreuses classes, aussi il faudra les baliser et signaler afin qu'ils soient connus de tous les Pélissannais.

**Action n°21**

Donner l'exemple : en tant que maire et élu-e-s, effectuer un maximum de déplacements à vélo.

**Brice Le Roux (Réunir Pélissanne)**

*Pas de commentaire*

**Pascal Montécot (ENSEMBLE VIVONS PÉLISSANNE)**

Exemplarité et faire adhérer à ces déplacements.

**Action n°22**

Équiper les services municipaux de vélos-cargo pour réaliser une partie des livraisons municipales à vélo (repas à domicile, approvisionnement des écoles, entretien des espaces verts, police municipale).

**Brice Le Roux (Réunir Pélissanne)**

On ne préfère pas s'engager même si nous sommes sensibles à l'utilisation du vélo-cargo.

**Pascal Montécot (ENSEMBLE VIVONS PÉLISSANNE)**

En cours sur Pélissanne - vélos électriques/hybrides.

**Action n°23**

Proposer le forfait mobilité durable (anciennement IKV : indemnité kilométrique vélo) aux agents municipaux.

**Brice Le Roux (Réunir Pélissanne)**

*Pas de commentaire*

**Pascal Montécot (ENSEMBLE VIVONS PÉLISSANNE)**

*Pas de commentaire*

**Action n°24**

Mettre en place des pédibus et vélobus pour emmener les enfants à l'école.

**Brice Le Roux (Réunir Pélissanne)**

*Pas de commentaire*

**Pascal Montécot (ENSEMBLE VIVONS PÉLISSANNE)**

Sensibilisons les clubs, les retraités, toutes les personnes disponibles lors des créneaux des entrées et sorties des écoles.

**Action n°25**

Créer une "journée sans voiture". Un dimanche par mois, proposer une journée sans voiture afin que les citoyens se réapproprient leur ville, ses places, ses parcs, ses commerces.

**Brice Le Roux (Réunir Pélissanne)**

Nous ne pouvons nous engager sur ce plan, cela se fera en concertation avec les commerçants et les concitoyens.

**Pascal Montécot (ENSEMBLE VIVONS PÉLISSANNE)**

Dimanche ou Samedi, il faudra déterminer le jour où la sensibilisation sera la meilleure et qui profitera au dynamisme de notre centre-ville. Une communication sur les bienfaits des déplacements doux sera de rigueur lors des « Journées 100% doux ».

**Action n°26**

Créer une "fête du vélo". Se greffer sur la journée mondiale du vélo qui a lieu le 3 Juin, tous les ans !

**Brice Le Roux (Réunir Pélissanne)**

*Pas de commentaire*

**Pascal Montécot (ENSEMBLE VIVONS PÉLISSANNE)**

Fête déjà mise en place sur Pélissanne grâce à nos associations dynamiques et qui prendra de plus en plus d'ampleur au fur et à mesure des années grâce à l'implication de tous.

**Action n°27**

Réprimer systématiquement le stationnement illicite sur trottoir et/ou aménagement cyclable.

**Brice Le Roux (Réunir Pélissanne)**

Nous préférons dans un 1er temps favoriser des campagnes de sensibilisation et d'information avec l'aide de la police municipale plutôt que la répression.

**Pascal Montécot (ENSEMBLE VIVONS PÉLISSANNE)**

Avant de réprimer, informons, sensibilisons, rencontrons tous les usagers pour un respect du stationnement de chacun.

**Commentaires généraux****Brice Le Roux (Réunir Pélissanne)**

Notre liste citoyenne a fait de la Transition Ecologique son ADN, son terreau pour sa politique. Le volet "Transport-Mobilité" aura sa Commission avec un conseiller municipal qui sera chargé spécifiquement d'animer celle-ci. Notre priorité : développer et promouvoir les transports doux comme moyens privilégiés pour circuler dans notre village. Nous souhaitons vivement travailler en partenariat avec votre association et donc vous intégrer dans cette Commission mixte réunissant élus, citoyens et collectifs.

**Pascal Montécot (ENSEMBLE VIVONS PÉLISSANNE)**

Notre programme d'actions 2020-2026 est de favoriser une nouvelle façon de vivre la ville. Les déplacements doux sont au cœur du cadre de vie et de l'environnement pour les projets d'Ensemble Vivons Pélissanne. Les déplacements doux et sécurisés sont promus pour leur bienfaits sur notre santé, notre environnement mais aussi pour une reconquête du territoire et de notre centre-ville !

Donner la place au déplacement doux, c'est aussi permettre de faciliter le déplacement des personnes à mobilité réduites avec leur fauteuil ou grâce aux joëlettes.

Enfin, nos infrastructures, les plans de circulations auront un sens si en amont nous sensibilisons et communiquons sur un plan de Prévention Routière (éclairage, brassard, écarteur de dangers, retro, véhicule en « état », vitesse.....).

Nous souhaitons protéger durablement notre environnement tout en améliorant et en adaptant les moyens de déplacement

pour que Pélissanne soit une ville écoresponsable, adaptée à tous, où l'on aime vivre au quotidien.